



**RÉUNIONS PRÉPARATOIRES
RÉGIONALES POUR LA PREMIÈRE
SESSION DE LA « CONFÉRENCE DE
L'UNESCO SUR LES DONNÉES ET
STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION »**

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES QUESTIONS SOULEVÉES

2023

2024 CONFÉRENCE SUR LES
**DONNÉES ET STATISTIQUES
DE L'ÉDUCATION**

Les réunions préparatoires de la première session de la « Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation » ont servi de plate-forme pour discuter des questions et priorités régionales. Les sujets présentés à chaque réunion dépendaient de la région en question. En considérant toutes les régions, les présentations ont couvert les sujets suivants :

1. Classification internationale type de l'éducation : défis et solutions proposées
2. Données administratives : défis et solutions proposées
3. Données des enseignants : défis et solutions proposées
4. Données des dépenses d'éducation : défis et solutions proposées
5. Données des enquêtes auprès des ménages : défis et solutions proposées
6. Données des évaluations d'apprentissage et enquêtes sur les compétences : défis et solutions proposées
7. Points de référence nationaux de l'ODD4 : défis et solutions proposées

Pour chaque sujet, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a fourni un aperçu du contexte, des questions clés et des défis auxquels sont confrontés les pays en matière de collecte, de compilation et de reporting international de données. Les pays participants ont été encouragés pour fournir leurs commentaires, demander des éclaircissements, exprimer leurs préoccupations et offrir des informations supplémentaires que chaque sujet devrait aborder. Enfin, l'ISU a proposé un futur agenda de collaboration avec les États membres pour améliorer la collecte, la compilation et la communication de données aux niveaux national et international.

CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DE L'ÉDUCATION : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Les réunions régionales ont reconnu l'importance vitale de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) dans l'établissement et la compilation de données sur l'éducation pouvant être comparées au niveau international. En outre, les États membres ont reconnu le rôle important de l'ISU en offrant une assistance et en aidant à l'alignement des programmes nationaux d'éducation sur les normes de la CITE.
- Des préoccupations, des attentes et des défis spécifiques rencontrés par les pays dans l'application de la classification CITE pour la communication de données internationales ont été notés.

- Les stratégies proposées ont reçu un accueil favorable pour relever les défis existants. La création du Comité CITE marque une évolution significative, avec l'espoir de produire des recommandations substantielles dans les mois à venir.

États arabes

- Des questions ont été soulevées concernant la classification du niveau CITE 4, avec des demandes de renseignements sur les méthodes et des conseils supplémentaires sur la classification des cours professionnels et de courte durée au sein des niveaux de la CITE.
- Des éclaircissements ont été demandés concernant la suppression de la fiche de données sur l'éducation des adultes de l'enquête annuelle sur l'éducation, les pays cherchant des informations sur la manière de communiquer les données sur l'éducation des adultes.

Asie

- Des préoccupations ont été exprimées quant à la complexité de catégoriser l'éducation non formelle, compte tenu en particulier des défis posés par la décentralisation de l'administration scolaire vers les niveaux provinciaux. En outre, la nécessité de mettre davantage l'accent sur les transitions au sein des niveaux 0 à 2 de la CITE a été soulignée.
- Les pays ont exprimé leur intention claire d'intégrer la cartographie de la CITE dans les plans directeurs nationaux de l'éducation. À cela s'ajoute le besoin exprimé d'une coordination renforcée entre les divers prestataires d'éducation afin de faciliter une cartographie CITE plus efficace.
- En outre, les pays ont souligné l'urgence d'adapter ou de mettre à jour la CITE-F pour refléter plus précisément les développements et des exigences qui évoluent dans différents domaines de l'enseignement supérieur.

Afrique

- Aucune intervention spécifique à la région.

Pacifique

- Dans le Pacifique, où les universités opèrent souvent sous l'égide de l'Université du Pacifique Sud (USP) dans le cadre d'une approche régionale conjointe, la classification CITE au niveau tertiaire a été discutée afin de faciliter la classification pour les pays.

- Les difficultés liées à la cartographie de certains programmes d'EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels) à court terme dans la CITE ont été discutées, en particulier pour déterminer l'orientation de ces programmes au sein de la CITE.

Amérique latine et Caraïbes

- Sujet non abordé lors de la conférence.

OCDE

- L'OCDE a partagé ses réflexions sur la révision de la CITE 2011 et de la CITE-F 2023, en proposant des suggestions sur la classification de l'enseignement supérieur professionnel et général et en différenciant les programmes formels et informels d'éducation de la petite enfance.
- Lors de la récente réunion d'Eurostat sur les statistiques de l'éducation et de la formation, les résultats des études nationales sur les programmes d'éducation de la petite enfance ont été partagés. Ces études, axées à la fois sur les programmes standards et non CITE, pourraient contribuer à améliorer la classification des programmes au niveau 01 de la CITE. L'OCDE a suggéré d'examiner ces résultats plus en détail lors du prochain groupe de travail INES sur l'éducation de la petite enfance.
- Certains pays ont estimé qu'une révision générale de la CITE n'était pas nécessaire, soulignant plutôt la nécessité de fournir des orientations sur l'utilisation de la CITE. Ils ont suggéré de se concentrer sur les mises à jour et les améliorations dans des domaines spécifiques.
- Parmi les recommandations figurait l'amélioration des questionnaires CITE grâce à l'ajout d'une nouvelle colonne pour enregistrer les dates d'élaboration et de mise en œuvre des programmes au sein des systèmes éducatifs nationaux. En outre, l'inclusion de variables supplémentaires a été proposée pour aligner plus efficacement les normes CITE sur les processus nationaux de collecte de données. De plus, il a été suggéré d'étudier la manière dont la CITE pourrait être étendue pour inclure l'éducation répondant à des besoins spécifiques.
- Plusieurs pays de l'OCDE ont souligné l'importance des produits de l'ISU, qui reflètent le rôle essentiel de la CITE. Ils ont recommandé des mises à jour fréquentes des cartographies CITE

sur le site Web de l'ISU, afin de garantir qu'elles représentent avec précision la nature évolutive des systèmes et programmes éducatifs nationaux.

DONNÉES ADMINISTRATIVES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Les réunions régionales ont souligné le caractère essentiel des données administratives pour la planification et l'élaboration des politiques éducatives, soulignant la nécessité d'être exactes, de maintenir la qualité et de produire des rapports cohérents. Une communication efficace entre les pays et l'ISU est cruciale pour surmonter ces défis.
- Il y a eu un consensus unanime sur l'importance de la communication rapide et fréquente des données au niveau international pour améliorer l'élaboration et le suivi des politiques.
- Les réunions préalables se sont révélées déterminantes pour relever les défis liés aux données administratives sur l'éducation, en soulignant l'importance de données précises et fiables pour évaluer les progrès en matière d'éducation. Elles ont également souligné le besoin crucial de conseils spécialisés dans la mise en œuvre de la communication des données administratives, en particulier dans des domaines tels que les dépenses d'éducation, l'enseignement à domicile, et en particulier les données sur les enseignants (formation et pratique).

États arabes

- Le potentiel d'une utilisation plus générative de l'IA et du Big Data dans les années à venir pour améliorer le système de données éducatives a été un sujet clé de discussion.
- Une demande a été formulée pour la création d'outils plus conviviaux et de guides complets pour aider les pays à compiler des données sur l'enseignement supérieur.

Asie

- Les pays ont exprimé leurs inquiétudes quant à la difficulté d'obtenir des données ventilées aux différents niveaux de la CITE, notamment en termes de dépenses d'éducation.
- Le sujet de l'intégration des données sur l'enseignement à domicile dans le système a été soulevé, avec un consensus sur la nécessité d'une discussion commune pour aborder efficacement cette question.

- Les pays ont indiqué que le développement de systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS) intégrés a considérablement amélioré la communication des indicateurs, en particulier pour l'enseignement primaire et secondaire. Cependant, la compilation de données sur l'enseignement supérieur reste un défi, car le système englobe actuellement toutes les données sur l'enseignement supérieur.
- La région a soutenu le plaidoyer en faveur d'un système de données plus agile et flexible, adaptable et résilient aux défis et changements futurs. Cela pourrait impliquer l'exploration de nouvelles méthodologies ou technologies pour améliorer les processus de collecte et de gestion des données, en veillant à ce qu'ils soient suffisamment robustes pour résister aux perturbations potentielles.

Afrique

- Il y a eu un consensus général sur les difficultés rencontrées par les pays dans la mise en œuvre de la communication des données administratives. Les domaines clés nécessitant des orientations et des solutions supplémentaires ont été identifiés, notamment les dépenses d'éducation, l'enseignement à domicile et les données sur la formation des enseignants.
- La nécessité de la formation, notamment en matière de CITE, a été soulignée, ainsi que l'organisation régulière d'ateliers pour améliorer la compréhension et la mise en œuvre. Il a été noté que toutes les données nécessaires au calcul des indicateurs ne sont pas actuellement collectées au niveau national.
- Des préoccupations ont été soulevées concernant la longueur et les modifications annuelles du questionnaire, ce qui a conduit à une proposition de format standardisé qui reste cohérent chaque année et entre les régions afin de rationaliser la collecte de données et d'améliorer la comparabilité. En outre, des problèmes ont été soulignés concernant les retards dans la production des données, entraînant des lacunes en matière d'informations. Parmi ces défis demeurent les sources de données sur les écoles publiques et privées.
- Les pays ont demandé des éclaircissements complets sur les stratégies de l'ISU en matière de collecte, de publication et de diffusion des données.

Pacifique

- Les pays ont souligné que les données doivent d'abord être pratiques au niveau scolaire avant d'être pertinentes aux niveaux national et international. Ils ont souligné la nécessité

de renforcer les capacités nationales en matière de collecte de données, de compilation et de respect des normes.

- Les principaux défis liés à l'utilisation des données administratives à des fins de reporting incluent le manque de définitions claires des données et la couverture limitée des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE), qui n'englobent souvent que les écoles publiques. La nécessité de renforcer les capacités a été soulignée, ainsi que l'alignement du SIGE sur les objectifs nationaux, soutenus par des indicateurs clairs.
- L'importance de la collaboration entre les départements et les ministères pour une compilation efficace des données a été soulignée.
- La proposition de développer un outil de sensibilisation a été avancée. Cet outil aiderait les pays à comprendre l'importance des données à différents niveaux, des écoles aux districts et à la sphère nationale.

Amérique latine et Caraïbes

- La difficulté de comparer les données entre les différents systèmes éducatifs a mis en évidence l'importance de standardiser les méthodologies.
- Tout en reconnaissant l'importance des lois sur la protection des données personnelles dans la protection des informations privées, des préoccupations ont été soulevées quant aux défis que ces réglementations posent pour une coordination et une interopérabilité efficace.
- Les participants ont indiqué que la charge de travail administratif pour alimenter les systèmes SIGE est parfois excessive, en particulier dans les écoles ou les institutions disposant de ressources humaines limitées.
- La nécessité de développer des instruments spécifiques pour collecter des données sur les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux a été soulignée, suggérant que les systèmes de données actuels ne sont peut-être pas suffisamment inclusifs ou détaillés.

OCDE

- Les interventions spécifiques à la région faisaient uniquement référence aux données sur les enseignants, disponibles dans la section suivante.

DONNÉES DES ENSEIGNANT : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Les réunions ont souligné l'importance cruciale de produire des données précises et cohérentes sur les enseignants pour évaluer les progrès et les défis en éducation. Les pays ont reconnu la difficulté de définir les enseignants « qualifiés » et « formés », notamment en ce qui concerne les qualifications des enseignants.
- La nécessité d'efforts de coopération et de normalisation des données entre les États membres a été soulignée pour faciliter les comparaisons internationales. L'importance d'élaborer des critères clairs pour la qualification des enseignants a été mise en relief, même s'il a été reconnu que des définitions au niveau mondial pourraient ne pas être pratiques en raison des besoins spécifiques des pays.

États arabes

- Les pays ont soulevé la question des enseignants qualifiés et formés et ont souligné la nécessité de définitions internationales et de directives plus claires pour la collecte, la compilation et la communication de données sur les enseignants qualifiés et formés.
- Les pays ont partagé leurs difficultés spécifiques dans la mise en œuvre de la communication des données administratives, soulignant la nécessité d'orientations et de solutions dans des domaines tels que les dépenses d'éducation, l'enseignement à domicile et les données sur la formation des enseignants.

Asie

- Les défis liés à la collecte et à la communication uniforme des données sur la formation des enseignants ont été soulignés.
- La complexité de ventiler avec précision les données sur les enseignants par niveau d'éducation a été discutée, d'autant plus que les mêmes enseignants enseignent souvent à plusieurs niveaux. Cela soulève des problèmes pour recenser avec précision les enseignants et éviter les doubles comptages, en particulier dans les établissements d'enseignement supérieur.
- La production de données sur le ratio élèves/ enseignant *formé* a été considérée comme une mesure plus représentative de la qualité de l'éducation que le ratio plus général

élèves/enseignant. En outre, une question a été posée quant à savoir si ce ratio devait être ventilé par domaines thématiques.

- Il a été discuté de la nécessité d'une définition internationale de la qualification minimale et de la formation minimale pour mesurer de manière plus comparable l'enseignant qualifié et formé. Il a également été question du processus mondial de définition de la qualification minimale et des enseignants formés, et les pays ont manifesté leur intérêt à contribuer au processus.

Afrique

- Les pays ont soulevé la question des enseignants qualifiés et formés et ont souligné la nécessité de définitions internationales et de directives plus claires en matière de collecte, de compilation et de communication des données.
- Les pays ont mentionné que la classification des enseignants n'est pas toujours simple car il existe différents types d'enseignants et différents types de formations proposées.
- Certains pays connaissent une situation unique où le nombre d'enseignants formés dépasse le nombre d'enseignants employés. Par conséquent, il a été suggéré de définir avec précision les ratios étudiants/enseignants qualifiés ou formés, en tenant compte de ces circonstances spécifiques.

Pacifique

- La région a reconnu le problème de la couverture insuffisante des données sur les enseignants.
- Les pays ont soutenu la nécessité d'aligner la définition des enseignants formés, leurs qualifications et leurs salaires. Les participants ont soutenu la proposition selon laquelle l'adoption de la CITE-T pourrait résoudre ces problèmes en fournissant des définitions plus comparables au niveau international, plutôt que de s'appuyer sur des définitions nationales qui peuvent manquer de comparabilité. La nécessité de lignes directrices supplémentaires et de méthodes plus claires pour compiler des données sur les enseignants formés et qualifiés a été mentionnée.
- Des difficultés ont été constatées dans l'acquisition de données sur les salaires des enseignants, en particulier pour les enseignants des écoles privées. En outre, les difficultés rencontrées pour séparer les données sur les enseignants selon les différents niveaux

d'enseignement, en particulier aux niveaux secondaire inférieur et supérieur, ont été mentionnées.

- Les pays ont exprimé la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les différents systèmes éducatifs pour résoudre efficacement ces problèmes.

Amérique latine et Caraïbes

- Les pays ont exprimé leur inquiétude quant au fait que la collecte d'informations sur la formation continue des enseignants présente des défis importants en raison de la décentralisation des responsabilités vers les entités territoriales.
- L'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer les méthodologies de calcul et de collecte pour s'aligner sur les normes internationales et garantir que les informations sont comparables entre les pays.

OCDE

- La CITE-T sera utilisée pour faciliter la définition des enseignants formés/qualifiés.
- L'OCDE a fait état de la création d'un nouveau groupe au sein du groupe de travail INES sur l'attractivité de la profession enseignante et la pénurie d'enseignants. L'OCDE a mené une enquête pour estimer la disponibilité des données afin de mesurer la pénurie d'enseignants et de déterminer les indicateurs de confiance quant à la disponibilité des données pour un lancement de la collecte de données en 2024.
- Les pays étudient différentes méthodologies pour calculer l'attrition des enseignants afin de refléter les enseignants qui quittent la profession et les enseignants qui changent de profession. L'OCDE travaille sur cette question depuis 2017 et a envisagé plusieurs méthodes. Une tentative a été faite pour développer une méthodologie améliorée, mais seul un petit nombre de pays ont communiqué les données nécessaires. Aucune comparaison n'a été faite sur un nombre significatif de pays entre la méthodologie améliorée et la méthodologie ODD 4.

DONNÉES DES DÉPENSES D'ÉDUCATION : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- La réunion a souligné le rôle crucial des indicateurs de dépenses d'éducation dans la promotion de l'équité en éducation ainsi que de l'allocation et de la mobilisation des ressources.
- Il a été reconnu que les défis liés aux conflits entre les sources de données, aux dépenses privées consacrées à l'éducation, à la consolidation des données et à la couverture ont contribué à la communication limitée de ces données au niveau international.
- Les participants ont reconnu la complexité de la mesure des dépenses privées consacrées à l'éducation et la nécessité d'une approche standardisée.
- Les pays ont approuvé l'agenda proposé et ont exprimé que les actions proposées seront cruciales pour améliorer la qualité et l'exactitude des données sur les dépenses d'éducation.

États arabes

- Sujet non abordé lors de la conférence.

Asie

- Des difficultés ont été rencontrées dans la ventilation des données sur les dépenses d'éducation par niveaux. Les défis incluent également les données provenant de plusieurs ministères. Les pays ont signalé des difficultés à obtenir des données sur les dépenses de l'ODD4 au niveau national en raison de l'hétérogénéité méthodologique entre les gouvernements locaux et les sources privées.
- Les pays ont rencontré des difficultés pour collecter des données sur les dépenses d'éducation à partir des enquêtes auprès des ménages.
- La région a suggéré le développement de méthodologies et de lignes directrices appropriées pour ventiler les données par niveaux, en enregistrant les dépenses d'éducation de manière plus harmonisée en utilisant les enquêtes auprès des ménages pour produire les dépenses privées.

Afrique

- Sujet non abordé lors de la conférence.

Pacifique

- Les pays ont souligné la difficulté de rassembler des données détaillées sur les dépenses d'éducation, notant que ces informations ne sont souvent pas accessibles au public.
- Une proposition a été faite pour améliorer les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) pour englober les données sur les dépenses d'éducation, améliorant ainsi la disponibilité et l'exactitude des données.
- L'importance d'établir un lien entre le plan sectoriel de l'éducation et le budget de l'éducation a été soulignée, mettant en relief la nécessité d'une approche cohérente.

Amérique latine et Caraïbes

- Sujet non abordé lors de la conférence.

OCDE

- Sujet non abordé lors de la conférence.

DONNÉES DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Les sujets émergents reflètent un consensus sur la nécessité d'améliorer la qualité et la cohérence des informations sur l'éducation obtenues à partir des enquêtes auprès des ménages (HHS).

- Les réunions ont reconnu les points forts et les avantages des enquêtes auprès des ménages dans le suivi de l'ODD4. Cependant, les pays ont noté que ces instruments sont sous-utilisés dans les discussions politiques et le suivi en raison d'un manque de capacités, de sensibilisation des décideurs politiques et de coordination entre les ministères de l'Éducation (MOE) et les bureaux nationaux de statistiques (ONS).
- Les défis liés à l'utilisation d'enquêtes auprès des ménages pour le suivi de l'ODD4 ont été abordés. Ceux-ci incluent le manque de questionnaires contextuels standardisés dans

diverses enquêtes, les incohérences dans l'enregistrement de l'âge et le non-alignement avec la classification CITE.

- Les réunions ont approuvé l'agenda présenté lors des sessions pour aborder les problèmes et les défis liés à l'utilisation des enquêtes auprès des ménages dans le suivi de l'ODD4. Les solutions proposées comprenaient l'amélioration de la couverture des enquêtes, l'harmonisation des questionnaires contextuels, le respect des normes internationales et l'établissement de partenariats de collaboration pour améliorer la qualité et la fiabilité des données dérivées des enquêtes auprès des ménages.

États arabes

- Les défis associés aux coûts et à la fréquence des enquêtes auprès des ménages (HHS) ont été discutés, soulignant les difficultés de suivi à l'aide de ces instruments. Un appel a été lancé pour une meilleure harmonisation entre les données des HHS et les données administratives.
- La difficulté de contribuer aux HHS, qui sont souvent menés avec le soutien d'agences internationales comme la Banque mondiale ou l'OIT, a été reconnue.
- Malgré divers défis, la valeur des HHS en tant que source de données essentielle pour le suivi de l'ODD4 a été reconnue. Cependant, les États arabes ont souligné la nécessité de sensibiliser les différentes parties prenantes et d'établir une coordination entre l'ONS et le MOE pour une utilisation efficace du HHS.

Asie

- Les difficultés liées à l'harmonisation des données entre les enquêtes auprès des ménages et les dossiers administratifs ont été soulignées, notamment en ce qui concerne l'inclusion des mois de naissance des répondants dans les enquêtes.
- Des inquiétudes ont été soulevées quant au délai long requis pour la collecte des données des enquêtes auprès des ménages, ce qui pose des problèmes pour la déclaration annuelle. Ce retard peut entraîner des divergences potentielles lors de l'intégration des données d'enquête auprès des ménages avec d'autres sources de données.
- Les pays ont partagé les difficultés liées à la collecte de données dans les zones rurales isolées, en particulier pendant la saison des pluies, et ont exprimé leurs inquiétudes quant à la sensibilité des questions et à leur impact sur la qualité des données.

Afrique

- Les pays ont soulevé la nécessité de normaliser le calendrier des HHS pour améliorer la cohérence des données.
- Des questions ont été soulevées quant à l'utilisation des données HHS dans tous les pays ou uniquement dans ceux manquant de données administratives, et quant à savoir s'il y aurait une comparaison entre les données dérivées de sources administratives et des enquêtes auprès des ménages.

Pacifique

- Les pays ont souligné la nécessité de définitions claires concernant les différents groupes de population, tels que les jeunes, dans les différentes enquêtes auprès des ménages afin de garantir l'uniformité. Ils ont également mentionné que le ministère de l'Éducation devrait fournir des commentaires et des contributions plus détaillés concernant les exigences en matière de données pour le suivi de l'ODD4.
- Le rôle central de l'ONS dans l'orientation des processus de génération de données et l'harmonisation des systèmes statistiques au sein des pays a été reconnu.

Amérique latine et Caraïbes

- Les pays se sont concentrés sur l'harmonisation des concepts et des méthodologies pour garantir la comparabilité et la cohérence des données aux niveaux régional et international. Ces pays ont souligné qu'il était essentiel d'inclure des séries de questions pouvant être adoptées dans différents contextes nationaux pour disposer de critères communs.
- Une préférence s'est manifestée pour renforcer les registres administratifs plutôt que de s'appuyer sur des enquêtes auprès des ménages pour collecter des données sur l'éducation, en raison de la perception que les registres administratifs peuvent offrir une plus grande précision et refléter plus fidèlement la réalité de l'éducation du pays. Les pays ont souligné l'importance d'utiliser des outils et des technologies complémentaires pour la collecte de données.
- Des difficultés liées à la mesure de l'éducation non formelle ont également été identifiées.

OCDE

- Sujet non abordé lors de la conférence.

DONNÉES DES ÉVALUATIONS D'APPRENTISSAGE ET ENQUÊTES SUR LES COMPÉTENCES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Les réunions ont reconnu l'importance des données sur les résultats d'apprentissage dans le suivi de l'ODD4 et ont noté qu'il existe d'importantes lacunes en matière de données dans le suivi de l'apprentissage à différents niveaux et entre différents groupes.
- Des problèmes tels que la comparabilité des années d'études et des niveaux d'éducation, la qualité des procédures, les coûts financiers et la faible couverture des évaluations transnationales ont été soulignés.
- Les réunions ont convenu de l'agenda des solutions potentielles, en particulier sur la mise en œuvre des programmes d'évaluation du niveau de compétence minimum (AMPL) pour mesurer les niveaux de compétence minimum pour les rapports sur les ODD4.1.1a, b et c afin d'assurer la comparabilité.
- Il a été souligné que les efforts visant à harmoniser les données, à aligner les évaluations et à établir une compréhension commune des niveaux de compétence sont essentiels pour une communication de données solide et des comparaisons internationales.

États arabes

- Les pays ont souligné les problèmes de non-comparabilité entre les différentes évaluations et ont exhorté l'ISU à prendre la tête des discussions et à harmoniser les outils, les méthodologies et les processus.
- Certains pays ont entrepris des études du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) pour mesurer les compétences en alphabétisation des adultes et ont suggéré que l'ISU construise des évaluations sur LAMP (telles que le mini-LAMP) pour continuer à collecter des données à l'aide de ces outils afin de combler les lacunes en matière de données.

Asie

- Les pays ont souligné les défis liés à l'accès numérique et à la capacité de leur population.

- Les pays ayant un contexte multilingue sont confrontés à des difficultés pour évaluer les compétences minimales des différents groupes linguistiques, car les évaluations sont principalement effectuées dans la langue officielle.
- Le souhait d'un soutien accru de l'ISU au renforcement des capacités et aux futurs programmes d'évaluation des apprentissages a été abordé.
- Des pays ont proposé de créer un organisme d'experts pour valider les évaluations nationales des résultats d'apprentissage qui sont conformes à un ensemble spécifique de normes.

Afrique

- Les questions liées à la mesure des résultats d'apprentissage, à la manière d'utiliser les normes internationales et aux opportunités seront abordées lors d'une réunion de suivi.

Pacifique

- La nécessité d'incorporer les évaluations des résultats d'apprentissage dans les plans sectoriels a été discutée, soulignant la nécessité d'un budget clairement défini et d'objectifs de résultats spécifiques.
- Les pays ont exprimé la nécessité pour les agences internationales, telles que l'ISU, d'aider les pays à aligner leurs évaluations nationales sur les normes internationales, éventuellement en utilisant des cadres de compétences mondiaux. Cette approche vise à garantir la cohérence et la pertinence des évaluations de l'éducation dans différents pays.
- La proposition de séances de formation et d'orientation sur la compréhension du niveau de compétence minimum en matière d'apprentissage (MPL) et du cadre mondial de compétence a été faite, dans le but d'utiliser ces cadres dans le suivi des résultats d'apprentissage aux niveaux national, régional et mondial.

Amérique latine et Caraïbes

- Les pays ont soulevé la nécessité d'harmoniser les évaluations nationales et régionales avec les normes internationales.
- Des défis ont été identifiés dans l'évaluation et le suivi de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et parmi la population migrante, ainsi que dans le calibrage et la validation des données d'évaluation.

- Le dialogue s'est étendu au rôle des évaluations dans la formulation des politiques publiques et à leur contribution aux ODD.
- La mise en œuvre d'outils et de structures pour des évaluations standardisées a été un point clé.

OCDE

- Sujet non abordé lors de la conférence.

POINTS DE RÉFÉRENCE NATIONAUX DE L'ODD 4 : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Les États membres ont réaffirmé leur engagement à établir des points de référence nationaux pour l'ODD4, en se concentrant sur l'établissement de liens entre les politiques, les plans et le suivi à tous les niveaux, tout en reconnaissant les défis liés à une participation plus large et à la qualité des points de référence.
- Les réunions ont mis en évidence l'agenda visant à sensibiliser les politiques et les parties prenantes, à aider les pays à établir des points de référence et à améliorer les rapports nationaux alignés sur les niveaux politiques.
- Les participants se sont accordés sur l'importance de communiquer en temps opportun les données internationales, reconnaissant la pertinence du changement climatique et l'interdépendance de l'ODD 4 avec d'autres objectifs durables, et ont approuvé l'agenda de l'ISU visant à combler les lacunes mondiales en matière de données et de rapports.

États arabes

- Une question a été posée sur la justification de l'utilisation de valeurs de référence datant d'environ 2015 au lieu des données disponibles les plus récentes.
- Les pays ont souligné la nécessité d'avoir accès au modèle de projection de l'ISU, qui les aiderait à estimer des valeurs de référence adaptées à leur contexte unique.
- Il a été suggéré d'inclure des chiffres mis à jour chaque année dans l'ensemble de données d'indicateurs de référence, en plus des anciennes valeurs de référence existantes et des valeurs cibles futures.

- Des précisions ont été apportées selon lesquelles les pays sont invités à réviser et à mettre à jour leurs valeurs de référence si nécessaire, en garantissant que leurs données restent actuelles et pertinentes.

Asie

- Des pays ont souligné les problèmes de perte d'apprentissage possible due à la pandémie et ont suggéré de prendre en compte ces impacts lors de la mise à jour de leurs valeurs de référence nationales.

Afrique

- Aucune intervention spécifique à la région.

Pacifique

- Sujet non abordé lors de la conférence.

Amérique latine et Caraïbes

- Aucune intervention spécifique à la région.

OCDE

- Aucune intervention spécifique à la région.

Tableau 1 : Résumé des recommandations des États membres pour renforcer le rôle de l'ISU :

1. **Normes et lignes directrices pour les enseignants** : les États membres ont souligné la nécessité de normes internationales claires et d'une harmonisation des indicateurs liés aux enseignants, tels que les taux d'attrition, les décomptes dans le système et la formation des enseignants. Un appel a été lancé en faveur d'une définition internationale des qualifications et de la formation minimales des enseignants, y compris des précisions sur la manière dont la CITE-T pourrait contribuer à des définitions comparables.
2. **Soutien accru de l'ISU au renforcement des capacités** : il y a eu une forte demande pour un soutien accru de la part des équipes de l'ISU, en particulier dans l'application et la compréhension de la CITE. Les pays ont souligné l'importance de maintenir régulièrement à jour les cartographies de la CITE sur le site Web de l'ISU afin de refléter la nature dynamique des systèmes et programmes éducatifs nationaux. En outre, concernant l'établissement de points de référence nationaux, les pays ont demandé un soutien accru pour assimiler le modèle de projection de l'ISU en tant qu'outil crucial permettant aux pays d'estimer avec précision les valeurs de référence dans leurs contextes uniques.
3. **Stratégie de diffusion** : des lignes directrices claires pour les stratégies de collecte, de publication et de diffusion des données ont été demandées par les États membres. Ils ont demandé des éclaircissements complets sur l'approche de l'ISU, ainsi qu'un calendrier d'événements bien défini et une communication soutenue entre les pays et l'ISU.
4. **Courtage et collaboration avec les parties prenantes concernées** : les États membres ont souligné le rôle essentiel de l'ISU dans la facilitation de la collaboration et de l'alignement entre les pays et les autres parties prenantes internationales. L'importance de l'ISU en tant que médiateur et facilitateur dans ces discussions a été soulignée, afin de garantir que les défis nationaux soient efficacement abordés dans le contexte des normes et pratiques en éducation mondiales. Un accent particulier a été mis sur le travail entrepris par l'ISU concernant l'harmonisation des données d'évaluation et sur la nécessité de soutenir l'ISU dans la poursuite de ce travail pour contribuer à l'alignement des évaluations nationales sur les normes mondiales.

Tableau 2 : Résumé des enjeux par région

Région	Classification internationale type de l'éducation	Données administratives	Données des enseignants	Données des dépenses d'éducation	Données des enquêtes auprès des ménages	Données des évaluations d'apprentissage/enquêtes sur les compétences	Points de références nationaux de l'ODD4
États arabes	<ul style="list-style-type: none"> -Orientation sur la classification des cours professionnels et de courte durée dans les niveaux de la CITE. -Mécanisme pour fournir des données sur l'éducation des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Utilisation de l'IA et du Big data. -Outils et guides conviviaux pour l'enseignement supérieur. -Soutien financier pour la mise à niveau/mise à jour du système. 	<ul style="list-style-type: none"> -Définitions internationales et orientations plus claires. 	Non traité.	<ul style="list-style-type: none"> -Harmonisation des données HHS et administratives. -Coordination entre l'ONS et le MOE. 	<ul style="list-style-type: none"> -Harmonisation des outils, méthodologies et processus. -Construction des évaluations sur LAMP. 	<ul style="list-style-type: none"> -Raison de ne pas utiliser les dernières données disponibles. -Modèle de projection utilisé pour estimer les valeurs des points de référence. -Ajouter des valeurs mises à jour chaque année.
Asie	<ul style="list-style-type: none"> -Questions sur l'inclusion de l'éducation non formelle. - Aborder l'enseignement à domicile. - Augmenter l'attention accordée à la transition entre les niveaux 0-2 de la CITE. - Composition des comités de la CITE basée sur la rotation. - Coordination entre les différents prestataires d'éducation. - Révision de la CITE-F. 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté à obtenir des données sur les dépenses par niveaux désagrégés de la CITE. - Aborder l'enseignement à domicile. - La compilation de données pour l'enseignement supérieur est un défi. - Collection des données à l'aide de l'identité 	<ul style="list-style-type: none"> -Directives sur le comptage des enseignants qui enseignent à différents niveaux. -Définition internationale de la qualification et de la formation minimales. -Production des données sur le ratio élèves-enseignants formés. 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés à obtenir une ventilation des données par niveaux et ministères/départements. -Défis liés à la collecte de données du HHS. -Amélioration des systèmes d'enregistrement 	<ul style="list-style-type: none"> -Défis liés à l'inclusion du mois de naissance des répondants. -Défis liés à la collecte de données dans les zones rurales. -Délai prolongé nécessaire pour obtenir les données du HHS. 	<ul style="list-style-type: none"> -Rétention des évaluations stylo et papier (LaNA). -Défis de comparabilité dus aux différences dans les niveaux scolaires. -Le contexte multilingue a posé un défi. -Soutien accru de l'ISU au renforcement des capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des impacts de la pandémie lors de la mise à jour des points de référence. -Introduction de la « méthode ONU-CESAP ».

		nationale pour l'EMIS et le HHS.		des données pour des données de qualité. -Développement des méthodologies et des lignes directrices pour la désagrégation des données par niveaux. -Harmonisation de l'enregistrement des dépenses d'éducation.	-Comment aborder le reporting annuel. -Validation tierce pour garantir la qualité des données.	-Établissement d'un organisme de validation (d'experts) pour valider les évaluations locales spécifiques aux pays. -Élargissement des indicateurs liés à l'égalité entre les sexes. -Résolution des problèmes tels que les grossesses précoces chez les adolescentes. -Collection davantage de données sur l'éducation STEM pour les femmes et les filles.	
Afrique	-	-Formations et ateliers.	-Définitions internationales et orientations plus claires. -Définition correcte des ratios élèves/enseignants qualifiés ou formés.- Questionnaire unifié d'année en année et à travers la région.	Non traité.	-Coordination entre l'ONS et le MOE. -Standardisation du timing.	-	-

Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> -Révision de la CITE au niveau supérieur, car il n'y a pas d'université dans tous les pays. -Difficulté à cartographier les programmes d'EFTP à court terme. -Comment aborder les programmes comportant à la fois des composantes d'EFTP et des composantes académiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement des capacités, alignant le SIGE sur le développement national. -Collaboration entre départements et ministères. -Outil de sensibilisation permettant aux pays de comprendre l'importance des données. 	<ul style="list-style-type: none"> -Définitions comparables au niveau international, utilisant la CITE-T. -Harmonisation des différents systèmes. -Difficulté à obtenir des données sur les salaires des enseignants. -Difficulté à ventiler les données par niveau d'éducation. -Directives et clarté dans la compilation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement du SIGE pour inclure les données sur les dépenses d'éducation. -Lien entre le plan sectoriel de l'éducation et le budget/ dépenses de l'éducation. -Collaboration avec le Ministère de la Planification/des Finances. -Difficulté à obtenir des dépenses privées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Définitions uniformes sur les groupes de population. -Le MOE devrait fournir des contributions détaillées pour le suivi de l'ODD4. -Collaboration entre le MOE et l'ONS. 	<ul style="list-style-type: none"> -Stratégies claires pour produire des données d'apprentissage pour les indicateurs 4.6.1. 4.7.4 etc. -Intégration de l'évaluation des résultats d'apprentissage dans les plans sectoriels avec un budget et des résultats clairs. -Harmonisation des évaluations nationales avec les normes internationales. -Formation sur MPL et Cadre mondial de compétence. 	Non traité.
Amérique latine et Caraïbes	Non traité.	<ul style="list-style-type: none"> -Standardisation des méthodologies. -Équilibre entre la protection juridique et les données détaillées pour une élaboration de politiques efficaces. -Soutien international à l'innovation en matière de capture de données et de 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration des méthodologies de calcul et de collecte pour les aligner sur les normes internationales. 	Non traité.	<ul style="list-style-type: none"> -Harmonisation des concepts et méthodologies, notamment sur la fréquentation scolaire. -Utilisation de modèles de questions et 	<ul style="list-style-type: none"> -Intégration des évaluations locales et régionales avec les normes internationales. -Système de suivi de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. 	Non traité.

		renforcement des systèmes d'information. -Efficacité et sécurité dans la gestion des données. -Systèmes EMIS sophistiqués et adaptatifs pour répondre à diverses populations et coûts éducatifs.			d'arbres de décision. -Distinction conceptuelle entre l'inscription et la fréquentation réelle. -Collaboration entre l'ONS et les établissements d'enseignement. -Réviser la longueur des questionnaires et les contraintes budgétaires. -Normes de classification et de mesure de l'éducation non formelle. - Utilisation des technologies et outils émergents.	-Standardisation des instruments de collecte de données sur les migrants. -Calibrage et validation des données d'évaluation. -Inclusion des compétences socio-émotionnelles et des paramètres curriculaires. -Cartographie des évaluations régionales des Caraïbes.	
OCDE	-Suggestions sur la manière de classer l'enseignement supérieur professionnel et général. -Les défis liés à la distinction entre les programmes formels	-	-L'OCDE a mené une enquête pour estimer la disponibilité des données permettant de mesurer la pénurie	Non traité.	Non traité.	Non traité.	-Considération des objectifs au niveau régional.

	<p>et informels d'éducation de la petite enfance.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les cartographies CITE sur le site Web de l'ISU sont à jour. -Une collecte et un rapport dynamiques des cartographies CITE. -Variables supplémentaires pour déterminer le lien entre les exigences de la CITE et la collecte de données au niveau national. -Comment la CITE pourrait prendre en compte l'éducation spécialisée. -Colonne supplémentaire pour collecter des informations sur la date à laquelle les programmes signalés ont été élaborés et mis en œuvre dans le système éducatif national. 		<p>d'enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Enquête sur différentes méthodologies de calcul de l'attrition des enseignants. 				
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

Tableau 3 : Résumé des enjeux par domaine

Domaine	Classification internationale type de l'éducation	Données administratives	Données des enseignant	Données des dépenses d'éducation	Données des enquêtes auprès des ménages	Données des évaluations d'apprentissage/ enquêtes sur les compétences	Points de références nationaux de l'ODD4
Harmonisation	<ul style="list-style-type: none"> -Standardisation et compilation des données comparables au niveau international. - Classement de l'enseignement supérieur professionnel et général. -Questions distinguant les programmes formels et informels de l'éducation de la petite enfance. -Des conseils sur la classification des cours professionnels et de courte durée dans les niveaux de la CITE. -Comment aborder les programmes comportant à la fois des composantes d'EFTP et des composantes académiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Collaboration et normalisation des données. - Développement des capacités, alignant le SIGE sur le développement national. 	<ul style="list-style-type: none"> -Définition internationale des qualifications et formations minimales. -Les définitions au niveau mondial pourraient ne pas être pratiques. - Méthodologies de calcul et de collecte alignées sur les normes internationales. -Différents types d'enseignants et types de formations. -Définition correcte des ratios élèves/enseignants qualifiés ou formés. 	<ul style="list-style-type: none"> -Harmonisation de l'enregistrement des dépenses d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Questionnaires contextuels non standardisés parmi diverses enquêtes. -Incohérence dans l'âge d'enregistrement. -Ne pas utiliser la classification CITE. -Utilisation de modèles de questions et d'arbres de décision. -Défi lié à l'inclusion du mois de naissance des répondants. -Harmonisation des données HHS et administratives. -Définitions uniformes sur les 	<ul style="list-style-type: none"> -Harmonisation des outils, les méthodologies et les processus. -Des questions telles que la comparabilité des années d'études et des niveaux d'éducation. -Mise en œuvre du programme d'évaluation AMPL. -Défis de comparabilité dus aux niveaux scolaires. -Standardisation des instruments de collecte de données sur les migrants. 	<ul style="list-style-type: none"> -La « méthode ONU-CESAP » a été introduite. -Raisons pour ne pas utiliser les dernières données disponibles. -Modèle de projection utilisé pour estimer les valeurs de référence.

					groupes de population. -Normes de classification et de mesure de l'éducation non formelle.		
Qualité	-Variables supplémentaires pour déterminer le lien entre les exigences de la CITE et la collecte de données nationales. - Plus d'attention à la transition vers les niveaux CITE 0-2. -Révision de la CITE-F.	-Communication soutenue entre les pays et l'ISU. -Mise en place régulière d'ateliers.	-Directives sur le comptage des enseignants qui enseignent à différents niveaux.	-Systèmes d'enregistrement de données améliorés pour des données de qualité. -Développement de méthodologies et de lignes directrices appropriées pour ventiler les données par niveaux.	-Partenariats collaboratifs pour améliorer la qualité et la fiabilité des données. - Validation par un tiers. -Distinction conceptuelle entre l'inscription et la fréquentation réelle.	-Qualité procédurale. -Établissement d'un organisme de validation (d'experts) pour valider les évaluations locales spécifiques au pays. -Calibrage et validation des données d'évaluation. -Le contexte multilingue a posé un défi. -Formation sur MPL et le Cadre mondial de compétence.	-Qualité des valeurs de référence.

<p>Couverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Questions de décentralisation de l'administration scolaire au niveau provincial. -Complexité de la cartographie des programmes gérés par différents ministères/départements. -Problème de la non-prise en compte de l'enseignement à domicile dans la CITE. 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté à obtenir des données sur les dépenses par niveaux désagrégés de la CITE. - Données sur l'enseignement à domicile. -Compilation des données pour l'enseignement supérieur est un défi. -Collection des données à l'aide de l'identité nationale pour EMIS et HHS. -Utilisation de l'IA et le Big data. 	<ul style="list-style-type: none"> -Enquête pour estimer la disponibilité des données pour mesurer la pénurie d'enseignants. -Enquête sur différentes méthodologies de calcul de l'attrition des enseignants. -Produire des données sur le ratio d'élèves/enseignants formés. -Difficulté à obtenir des données sur les salaires des enseignants. -Difficulté à ventiler les données par niveau d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés à obtenir une ventilation des données par niveaux et ministères/départements. -Difficulté à obtenir des dépenses privées. -Renforcement du SIGE pour inclure les données sur les dépenses d'éducation. -Collaboration avec le Ministère de la Planification/des Finances. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les indicateurs que l'on peut en déduire sont nombreux. -Défis de la collecte de données dans les zones rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes de données dans le suivi de l'apprentissage à différents niveaux et groupes. -Faible couverture des évaluations transnationales. -Conservation des évaluations sur papier (LaNA). -Élargissement des indicateurs liés à l'égalité des sexes. -Résolution des problèmes tels que les grossesses précoces chez les adolescentes. -Collection davantage de données sur l'éducation STEM pour les femmes et les filles. -Des stratégies claires pour produire des données d'apprentissage pour les cibles 4.6.1. 4.7.4 etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des objectifs au niveau régional.
--------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapports et surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographies CITE sur le site Web de l'ISU à jour. - Préoccupations concernant la cartographie de l'éducation non formelle. -Mécanisme pour fournir des données sur l'éducation des adultes. - Collecte dynamique et reporting des cartographies CITE. 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés dans la mise en œuvre du reporting des données administratives. -Équilibre entre la protection juridique et les données détaillées pour une élaboration de politiques efficaces. 	-Des conseils plus clairs.		<ul style="list-style-type: none"> -Sous-utilisation dans les discussions politiques et le suivi. -Le MOE devrait fournir des contributions pour le suivi de l'ODD4. 	<ul style="list-style-type: none"> -Système de suivi des apprentissages dans l'enseignement supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des impacts de la pandémie lors de la mise à jour des valeurs des points de référence.
Fréquence	<ul style="list-style-type: none"> -Colonne supplémentaire pour collecter des informations sur la date à laquelle les programmes signalés ont été élaborés et mis en œuvre dans le système éducatif national. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le questionnaire change d'année en année. -Retard dans la production de données. -Systèmes EMIS sophistiqués et adaptatifs. 			<ul style="list-style-type: none"> -Problème de standardisation du timing des HHS. -Prolongation du temps requis pour obtenir les données du HHS. -Comment aborder le reporting annuel. 		<ul style="list-style-type: none"> -Ajouter des chiffres mis à jour chaque année.
Coût financier		<ul style="list-style-type: none"> -Soutien financier pour la mise à niveau/mise à jour du système. -Soutien international à l'innovation en matière de capture de données et de 	-Importance de toujours prendre en considération le budget.		<ul style="list-style-type: none"> -Révision de la longueur des questionnaires et les contraintes budgétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les coûts financiers. 	

		renforcement des systèmes d'information.					
--	--	------------------------------------------	--	--	--	--	--